



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2020

Membres présents : G. Arranz, A. Chapart, L. Chapart, JL. Goyot, M. Nys,
M-J. Pimpim, H. Toggwiler, J. Simonnot.

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) absent : A. Legris

Début de séance : **10h05**

Ordre du jour :

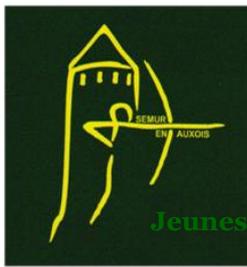
- 1 Validation du précédent CA par visioconférence**
- 2 Approbation du contrat avec le cabinet de comptabilité ETC**
- 3 Réouverture du club**
- 4 Badges du club**
- 5 Bilan financier et projet d'investissement**
- 6 Bilan Prévisionnel**
- 7 Assemblée générale**
- 8 Solstice d'été 20 JUIN 2021**
- 9 Aide au club par la région**
- 10 Actions du club en cours**
- 11 Questions diverses ?**

Fin de séance : **11h15**

***Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois***

N° SIRET 494826290 00020

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

En cette période de risque sanitaire, le Bureau de l'Association a décidé de proposer aux membres du Conseil d'Administration de tenir leurs réunions par systèmes d'audio et/ou de vidéo conférence. Cette proposition ayant été acceptée par un vote du 10 mai 2020, la présence en ligne ou de visu de la moitié des membres (présents ou représentés par un pouvoir adressé au secrétaire) assure la validité des délibérations qui sont prises en séance.

Le quorum nécessaire à la tenue d'une réunion étant atteint (voir présents ci-dessus), la réunion en date du 13 décembre peut se tenir et les décisions prises sont donc applicables.

Le président félicite en introduction Hervé Toggwiler en son nom et en celui du conseil, pour sa première élection au sein du comité directeur de la FFTA.

1 Validation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 18 octobre 2020, n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

Le compte-rendu de ce conseil est réalisé par M Nys

2 Approbation du contrat avec le cabinet de comptabilité ETC

Le conseil approuve pour l'année 2021 la contractualisation de la gestion de la comptabilité (sous la responsabilité du trésorier) avec le cabinet comptable ETC de Semur en Auxois, pour un montant prévisionnel sur devis de 800 euros.

La comptable en charge devrait être Véronique Tétard.

3 Réouverture du club

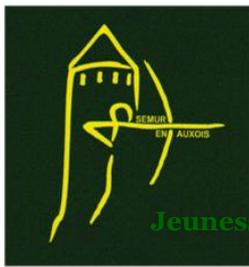
Après les informations de nos différentes institutions, la réouverture pour les jeunes et le Handicap est autorisée à partir du 15 décembre par validation du Préfet, par contre la date de l'ouverture de la salle par décision de la Mairie n'est pas connue à ce jour.

Le conseil décide donc d'envisager l'ouverture au 5 janvier en fonction de l'autorisation d'ouverture de la mairie.

Un conseil est prévu le 4 janvier pour statuer.

L'encadrement se fera via : Greg, Gilles, Hervé, Jean Louis. Merci à eux.

Nota : toujours de nombreuses annulations de compétitions 2021 même si certaines restent d'actualité (Auxonne, Nîmes ...).



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

4 Badges du club

Toutes les demandes ont été concrétisées.

Le portail du terrain extérieur a été équipé et un badge club sera mis à disposition à partir du 15 décembre dans le boîtier.

Rappel : le badge ouvre les portes de la salle, le terrain extérieur, la salle de réunion, la salle de matériel

5 Bilan financier 2020 B et projets d'investissement

Au 30 novembre 2020 le résultat est de 1473 euros.

Nous pouvons ainsi prévoir d'acheter un filet pour sécuriser la salle (devis joint et réactualisé de 789 € Est Archerie)

Le conseil convient que d'avoir un budget positif malgré une chute de 40 % de nos adhésions peut prouver notre bonne gestion et ne devrait pas nuire à nos futures subventions 2021.

L'atterrissage 2020 devrait se situer autour de 500 euros (à suivre).

6 Bilan prévisionnel 2021

Préparé par le Bureau, il sera soumis et validé au conseil du 17 janvier, avec au préalable une consultation et un envoi selon le cas.

7 Assemblée générale 2020B

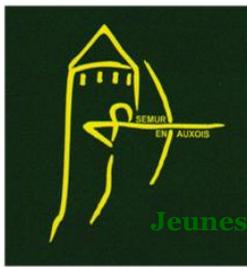
Nous ne sommes pas dans l'obligation de faire une AG, et nous avons juste à « faire valider à distance les comptes » par nos adhérents, il y a donc annulation de la réservation de l'AG du vendredi 05 février 2021.

8 Solstice été 2021

Marianne fait un point et il est repris dans la note de projet V3 jointe.

- Montgolfière captive, contact avec David LA BEAUME réalisé, la faisabilité est confirmée, un accord de principe attendu pour le 15/12.
- Stand sur « la sensibilisation à l'addiction des jeunes en milieu sportif », ce sujet va être abordé de façon pratique avec l'Ireps fin janvier dans le cadre de la formation que suit Marianne.
- Contact subvention avec le Crédit Mutuel en la personne de notre conseiller Mr Bourachot : le dossier est en cours de rédaction par Marianne. Greg propose en séance d'y adjoindre éventuellement une demande de subvention pour l'achat de cibles (à suivre).
- Un planning des actions sera élaboré par Marianne, aussitôt les bilans comptables réalisés.
- Rappel objectifs : L'évènement a entre autre pour but de valoriser le Tir à l'arc et sensibiliser pour nos adhésions 2021.

Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2020



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- *Objectifs posés dans la note de projet : retenir les compétiteurs du matin, faire un évènement de « fin de saison » convivial et simple pour fédérer et réunir les membres du club tous âges, niveaux et types d'arc confondus, donner envie de faire du tir à l'arc aux visiteurs en se faisant connaître autrement, être visible plus largement des allées, inviter les autres clubs, une plage large d'animations pour correspondre au plus grand nombre (sans oublier les personnes handi) tout en les répartissant de fait, se faire et faire plaisir.*

9 Aide au Club par le Conseil Régional

Reprise de contact par téléphone, en annonçant la chute de 40% de nos adhésions, nous attendons la réponse → Greg.

10 Actions du Club en cours.

La barre de devant sur l'abri extérieur pour les archers en fauteuil a été baissé par Jean-Louis. Pour les essais de déplacement de la structure il faut attendre que le terrain soit moins humide.
→ Alain et Jean Louis

11 Questions / Points divers.

- → Jean Louis peut et va faire l'état des lieux des blasons

Formation d'assistant entraîneur et entraîneur

- → Jonathan va informer les membres du Club de la possibilité de faire une formation d'assistant entraîneur sur janvier 2021 → Jean Louis va être inscrit comme assistant par Greg
- Une formation continue est aussi programmée le 6 mars.

Prochaines réunions :

- Conseil d'Administration pour préparation et décision de reprise : lundi 4 janvier 2021 18 heures par Skype, invitation de Gilles par Greg
- Conseil d'Administration : dimanche 17 janvier 10h00 par Skype
- Assemblée Générale : annulation vendredi 05 février 2021

Bonnes Fêtes à tous, et le meilleur est à venir.

Fin de séance